

Analyse de stratégies argumentatives dans le cadre méthodologique de la cooccurrence étendue

Guy Cucumel¹, Jacques Beauchemin² et Vincent Gendreau²

¹Ecole des sciences de la gestion - ²Département de sociologie
Université du Québec à Montréal - C.P. 8888, Succ. Centre-ville
Montréal (Québec) – Canada - H3C 3P8
fax: (514) 987-6629 - email: cucumel.guy@uqam.ca

Abstract

In this paper, we develop our methodology based on the notion of the *extended cooccurrence* which allows a deeper comprehension of the semantical universe of a targeted theme. More precisely, we try to retrieve, in a sequence involving terms which are significantly related in an extended cooccurrence environment, terms acting as arguments. We believe that some notions in a sequence are essentials to build a coherent sequence. Those ones can be considered as arguments since their presence is necessary in order to make a meaningful assertion.

Résumé

Dans cet article, nous développons notre méthodologie basée sur la notion de *cooccurrence étendue* qui permet une meilleure compréhension de l'univers sémantique d'un thème ciblé. Plus précisément, nous essayons de cerner, dans une séquence de termes qui sont significativement reliés au sens de la cooccurrence étendue, les termes jouant le rôle d'arguments. Nous pensons que certaines notions dans une séquence sont essentielles pour rendre la séquence cohérente. Ces dernières peuvent être considérées comme des arguments puisque leur présence est nécessaire pour donner du sens à un énoncé.

Mots-clés : discours, énoncé, argument, indicateur, médiateur, cooccurrence, loi binomiale, test.

1. La cooccurrence étendue

La cooccurrence se caractérise par la co-présence de notions, mots ou de toute autre régularité lexicale, syntaxique ou sémantique à l'intérieur d'une unité de contexte définie (Lafon, 1981; Tournier, 1985, Labbé et Hubert, 1995; Cucumel et Beauchemin, 1995; Cucumel et Beauchemin, 1998). Le repérage des dispositifs idéologiques et des stratégies argumentatives repose en grande partie sur l'analyse de ce type de relations. Notre approche du texte se fonde plus précisément sur ce que nous appelons la cooccurrence étendue. Il s'agit du réseau de notions cooccurrentes construit à partir d'un mot-pôle. Nous repérons alors un premier nœud de notions cooccurrentes (validées statistiquement) et établissons à partir de celui-ci les nouvelles cooccurrences qui le prolongent. À terme, il s'agit de dégager les ramifications de l'association notionnelle à laquelle se livre le discours. Cette approche nous semble pouvoir se prêter à la mise à jour de ce que nous appelons les stratégies discursives. Dans le cas d'associations notionnelles impliquant, par exemple, trois termes, on cherchera à différencier les énoncés qui font systématiquement appel à ces trois termes de ceux qui se caractérisent par l'élision du deuxième ou du dernier terme. L'hypothèse sous-jacente consiste alors en ceci que certains arguments nécessitent le recours à la relation A, B et C, alors que d'autres peuvent fonctionner en ne mettant en place que la relation A et B ou la relation A et C. Le court-

circuitage argumentatif auquel on assiste dans ce dernier cas relèverait selon cette hypothèse d' une stratégie discursive renvoyant au contexte particulier de la production du discours.

Lors d'une précédente communication, nous avons montré dans l' analyse du discours du sommet socioéconomique du Québec de 1996 que la cooccurrence solidarité-responsabilité était statistiquement significative, et que la cooccurrence de ce doublet avec aide-sociale était également significative (Cucumel et Beauchemin, 1998). Si la cooccurrence solidarité-aide-sociale est elle-même significative lorsque responsabilité est absente du discours, on peut supposer que l' utilisation d' aide-sociale sert à circonscrire l' univers sémantique recouvert par le doublet solidarité-responsabilité. Mais, il est tout aussi intéressant de se pencher sur les notions qui, dans le relevé de la cooccurrence, sont initialement associées au doublet solidarité-responsabilité, mais qui ne sont plus associées à solidarité lorsque responsabilité est éludée. On peut alors penser que responsabilité est le passage obligé entre solidarité et ces notions. Nous serions, dans ce cas, face à une stratégie argumentative.

2. La stratégie argumentative

Il est d' usage en analyse du discours de considérer que le discours «travaille». Cette idée apparente métaphoriquement le discours à un organisme vivant ou à un système cybernétique s' alimentant des données d' un extérieur qu' il réorganise suivant ses règles propres. Cela suppose une conception du discours dans laquelle ce dernier est essentiellement polémique et dynamique, inscrit dans un dialogue permanent dans le cadre duquel ses avancées prennent toujours la forme d' une argumentation. Le procédé selon lequel le discours tente d' imposer un point de vue adopte ainsi la forme générale de la stratégie argumentative. Ce que nous appelons ainsi peut emprunter de nombreux visages. Cela accule l' analyse du discours à la nécessité de forger des outils conceptuels et méthodologiques capables de lui donner accès au travail qui organise imperceptiblement la cooccurrence en systèmes cohérents.

Nous appelons dispositifs idéologiques, des systèmes restreints de notions que le discours produit dans le cadre d' une stratégie. Le dispositif idéologique associe des notions idéologiques contiguës, contradictoires ou pléonastiques dans le but de créer une signification transcendant le sens singulier et circonscrit de chacune d' elles. La cohérence nouvelle qu' elles atteignent du fait de leurs associations produit une métasignification. Les catégories singulières connaissent des utilisations différentes et souvent contradictoires dans les dispositifs, mais le discours les intègre au sein d' une économie discursive d' ensemble où ces différences et ces fonctionnements différenciés trouvent leur cohérence. C' est en cela qu' il est possible de parler de stratégie discursive.

La métasignification produite par le dispositif est pleinement soumise aux effets d' une dynamique discursive en vertu de laquelle la délimitation sémantique des notions qui la constituent est en perpétuel réaménagement. Les dispositifs et les métasignifications qu' ils produisent forment ainsi des ensembles relativement instables. Rapportées à la question de la cooccurrence étendue, ces considérations débouchent sur la nécessité d' identifier le type d' énoncés qui appellent une légitimation pleinement argumentée et ceux qui peuvent procéder par amalgame et élimination, ce que nous avons qualifié plus haut de court-circuitage argumentaire.

Nous distinguons indicateur sémantique et médiateur sémantique. L' indicateur sémantique est un mot qui dans une cooccurrence étendue sert à spécifier un univers de sens. Il agit de manière à fermer ou à restreindre l' univers des sens possibles des mots que regroupe un énoncé (la phrase en ce qui nous concerne). Le médiateur sémantique occupe quant à lui une place névralgique dans un énoncé dans la mesure où la relation A et C n' est pas

statistiquement significative en l'absence du médiateur B. C' est dire que l'indicateur permet à l'analyse d'approcher un certain univers de sens, alors que le médiateur introduit plus directement à des « raisonnements », ou à des « arguments », cela dans la mesure où un élément est nécessaire à la relation qu'entretiennent les autres au sein d'une phrase.

3. Le discours partenarial et la question de l'économie sociale au Québec

La crise de l'emploi dans les pays développés renvoie aux phénomènes conjugués de la mondialisation des marchés, du désengagement de l'État et du resserrement des politiques sociales destinées au soutien des catégories les plus durement touchées par le chômage. C' est dans cette perspective que plusieurs pays se sont engagés sur la voie d'un néo-corporatisme en vertu duquel sont mises en commun les ressources de l'État, de l'entreprise et des divers regroupements de la société civile (syndicats, groupes communautaires, mouvements sociaux). Le néo-corporatisme repose sur l'apriori selon lequel les forces vives de la société doivent être mises à contribution dans un cadre institutionnel et normatif dont l'idéal partenarial constitue le pivot. L'État, en plus de fournir l'encadrement juridique aux formes nouvelles de collaboration sur lesquels devraient déboucher ces partenariats, se trouve redéfini dans un rôle de facilitateur et de plaque tournante de cette mise en commun. Les divers groupes de la société civile touchés par les effets du redéploiement du capitalisme (le chômage structurel, principalement) sont appelés à faire leur part et à prendre en charge les mesures de soutien que l'État assumait lui-même jusqu'à tout récemment. L'entreprise, en plus de contribuer à la formation de la main-d'œuvre, devrait souscrire à l'engagement moral de ne pas licencier sans égards aux conséquences sociales de ses décisions. Pour les tenants de ce néo-corporatisme, cette étroite intrication entre milieux d'affaire, syndicats et groupes communautaires est susceptible non seulement d'asseoir le développement économique et social, mais elle constitue aussi la possibilité d'aménager les effets les plus néfastes du néolibéralisme et de la mondialisation.

C' est dans ce contexte que surgit la question controversée de l'économie sociale et, de manière plus générale, celle du partenariat et de la concertation en tant que modalité de régulation des rapports sociaux. Toute une polémique entoure en effet la question des bienfaits ou des périls du partenariat, dont l'économie sociale est l'une des composantes. Pour les uns, l'économie sociale sert les volontés de désengagement de l'État qui, en plus de se délester de ses responsabilités, trouvent dans le report de ses engagements sociaux sur ces multiples groupes disposés à assurer des services auprès des clientèles fragilisées (personnes âgées, jeunes en difficulté, etc.) la solution à ses difficultés budgétaires. Pour les autres, l'économie sociale offre à la fois une solution intéressante au problème du chômage qui sévit au sein des déclassés de la mondialisation et une réponse à des besoins sociaux que les entreprises orientées vers le profit ne sont guère intéressées à satisfaire (soins à domicile, alphabétisation, etc.).

L'analyse de la cooccurrence étendue permet de circonscrire un certain nombre d'enjeux reliés à l'économie sociale.

4. Le corpus

Le corpus sous étude regroupe le verbatim des deux volets du sommet socioéconomique du Québec de 1996. La taille du corpus est d'environ 600 pages, soit exactement 169 238 mots. C' est dans le contexte d'une nécessaire relance de l'emploi que le gouvernement du Québec a convoqué les différents « partenaires » sociaux en vue de la plus importante consultation publique de son histoire. Aux acteurs habituels – les centrales syndicales et le monde

patronal – s'ajoutent des représentants des milieux sociocommunautaires, des jeunes et de l'éducation, de même que des membres de groupes tels que le mouvement coopératif, les fédérations étudiantes en plus de représentants des différents paliers gouvernementaux. Suite à ce sommet, le gouvernement du Québec croyait disposer d'une véritable stratégie de création d'emplois dans le cadre de laquelle les divers acteurs sociaux, mus par l'idéal du partenariat et de la concertation, se sont engagés à mettre l'épaule à la roue. Notre analyse se donne donc comme point de départ la catégorie EMPLOI de telle manière à décrypter les enjeux qui lui sont liés. L'hypothèse réside dans le fait que la cooccurrence étendue devrait permettre de repérer facilement certains de ces enjeux de même que les stratégies argumentatives dont ils sont l'objet.

5. Méthodologie

Rappelons que le test de significativité des cooccurrences que nous employons (Cucumel et Beauchemin, 1995) consiste pour un mot-pôle et un mot cooccurrent donné à poser comme hypothèse nulle qu'il n'y a pas d'association entre les deux termes, et à comparer la fréquence espérée de cooccurrence des deux mots sous hypothèse d'indépendance avec la fréquence de cooccurrence observée dans le corpus analysé. Si la probabilité, calculée selon la loi binomiale, d'observer une telle fréquence sous hypothèse d'indépendance est petite, on conclut qu'une telle situation est peu probable et on rejette l'hypothèse nulle. Le test est effectué pour tous les mots cooccurrents avec le mot-pôle, mots qui sont par la suite classés selon les probabilités associées croissantes. Mot doit ici être pris au sens large et peut lorsqu'on a préalablement catégorisé le discours être une catégorie. La cooccurrence étendue (Cucumel et Beauchemin, 1998) est une extension du test précédent à des associations triples. En partant d'un doublet significativement cooccurrent avec le mot-pôle initial, on cherche toutes les associations triples statistiquement significatives, par comparaison avec une hypothèse d'indépendance. En pratique, pour déterminer si une cooccurrence est statistiquement significative, on se fixe un seuil (risque d'erreur) en dessous duquel on rejette l'hypothèse nulle.

Le repérage des énoncés renvoyant à une stratégie argumentative s'effectue en deux temps. Dans une première phase, l'analyse d'un énoncé reposant sur une association de trois termes (A, B, C, alors que A désigne le mot-pôle), revient à déterminer, selon le sens et la portée du discours, si B ou C a pu éventuellement être utilisé comme indicateur ou médiateur sémantique.

Supposons que l'on souhaite vérifier si B est un indicateur ou un médiateur sémantique dans une cooccurrence étendue (A, B, C). La seconde phase consiste à calculer ce que nous définissons comme étant la significativité sémantique. Pour la déterminer on calcule la cooccurrence entre le mot-pôle A et le mot cooccurrent C en procédant au décompte de la fréquence observée des phrases qui contiennent ces deux mots dans le corpus sans tenir compte des phrases qui contiennent également le mot B. On peut ainsi analyser la relation entre A et C lorsque B est éludé. Si la significativité sémantique est petite, en pratique inférieur à un seuil fixé préalablement, B peut être considéré comme un indicateur sémantique. Dans le cas contraire B apparaît comme un médiateur sémantique.

On pourrait considérer une autre approche consistant à refaire le calcul sur un corpus épuré de toutes les phrases contenant le mot B. Nous pensons pour notre part que le discours forme un tout et qu'une telle façon de faire nous obligerait à travailler sur un corpus qui aurait perdu une partie de son sens.

6. Illustration de la méthode

Nous illustrons les vertus heuristiques de cooccurrence étendue, dans laquelle nous distinguons le travail discursif des indicateurs et des médiateurs, à partir de l'analyse de l'univers de la cooccurrence du mot EMPLOI dans le corpus que nous avons circonscrit. Rappelons que ce dernier regroupe la totalité des interventions faites à l'occasion du *Sommet sur l'économie et l'emploi*. L'enjeu est clair il s'agit de relancer l'emploi dans le contexte que nous avons esquissé plus haut. Le tableau 1 constitue le relevé de cooccurrence du mot EMPLOI. C'est à partir de ce dernier que nous investiguons l'univers de la cooccurrence étendue. Le risque d'erreur choisi pour tous les tests est de 0,01.

Tableau 1

Cooccurrences significatives de la notion d'emploi

Lexème	Fréquence totale	Cooccurrences observées	Significativité
Création	95	79	0,00000
Développement	89	37	0,00000
Croissance économique	36	20	0,00000
<i>Économie sociale</i>	77	27	0,00000
Économie	182	47	0,00000
Chômage	79	27	0,00000
Finances publiques	98	30	0,00000
Entreprises	254	56	0,00002
Pme	70	22	0,00006
Entreprise	128	32	0,00011
Travail	151	35	0,00023
Québec	283	55	0,00043
Partenaires	85	21	0,00178
Sommet	81	20	0,00227
Formation	120	26	0,00329
Politique	112	23	0,00984
Fiscalité	151	29	0,00990

L'exemple auquel nous recourons consiste dans la cooccurrence étendue des mots EMPLOI et ÉCONOMIE SOCIALE. Nous avons aperçu il y a un instant l'importance du thème de l'économie sociale dans la relance de l'emploi dans le cadre du discours partenarial. De fait, le tableau 1 révèle la forte association des deux notions. Le tableau 2 constitue le relevé de la cooccurrence du doublet EMPLOI et ÉCONOMIE SOCIALE. On y relève la présence d'indicateurs sémantiques (partenaires et économie, par exemple) et de médiateurs (services et État, par exemple).

Tableau 2

**Cooccurrences étendues du doublet EMPLOI et ÉCONOMIE SOCIALE:
indicateurs et médiateurs sémantiques**

Lexème	Fréquence totale	Cooccurrences observées	Significativité de la cooccurrence étendue	Significativité sémantique
Indicateurs sémantiques				
Création	95	3	0,00039	0,00000
Développement	89	6	0,00000	0,00000
Économie	182	3	0,00251	0,00002
Entreprise	128	2	0,00519	0,00052
Partage	28	2	0,00080	0,00068
temps de travail	36	3	0,00002	0,00160
Travail	151	3	0,00148	0,00172
Fonds	53	3	0,00007	0,00221
Lutte	40	2	0,00161	0,00371
Partenaires	85	2	0,00698	0,00793
Médiateurs sémantiques				
Sommet	81	2	0,00636	0,01010
Régime	74	2	0,00534	0,03522
Stratégie	45	6	0,00000	0,04634
Sociale	35	2	0,00124	0,06130
Besoins	72	2	0,00507	0,09455
Investissement	63	3	0,00012	0,12714
main-d' œuvre	47	2	0,00221	0,20154
Soutien	38	5	0,00000	0,30023
Programmes	59	3	0,00010	0,40364
Ressources	53	2	0,00280	0,44216
Salariales	6	2	0,00004	0,51008
Services	120	6	0,00000	0,56396
Domicile	9	2	0,00008	0,65709
État	114	3	0,00066	0,70099
Entrepreneurship	52	2	0,00270	0,85086
Revenu	68	2	0,00454	0,99649

Les indicateurs sémantiques renvoient à un certain univers de sens, mais de manière relativement lâche. Ainsi, les mots *économie* et *partenaires* servent à clôturer un univers de sens au sein duquel la relation entre EMPLOI et ÉCONOMIE SOCIALE se trouve spécifiée.

C' est bien dans le cadre de l' idéal partenarial et en vue du développement économique qu' est posée cette relation. Les indicateurs dans une cooccurrence étendue constituent de très utiles outils dans la mesure où ils orientent la formulation d' hypothèses en une certaine direction. Les énoncés suivant révèlent clairement le rôle que joue les indicateurs sémantiques dans les concordances du doublet EMPLOI et ÉCONOMIE SOCIALE.

*Dans la suite des travaux déjà entrepris par le comité d'orientation et de concertation sur **l'économie sociale** - un comité qui travaille depuis le mois de juin dernier suite aux demandes de la marche des femmes - il serait important d'ouvrir un chantier sur **l'économie sociale** afin de préciser les enjeux, les stratégies, les conditions de création d'**emplois** et les conditions de financement des projets de cette **économie** en devenir.*

*Enfin, le réseau des coopératives de développement régional avec nos **partenaires de l'économie sociale**, et le groupe de consultation sur le maintien et la création d'**emplois** vont faire un effort maximum pour poursuivre l'opération.*

Les médiateurs de la relation nous introduisent dans un univers de référence beaucoup plus circonscrit. La lecture des concordances qui apparaissent plus bas permet de constater que la problématique entourant la relation entre ces deux notions est traversée de préoccupations relatives aux critiques que l' on adresse souvent à l' économie sociale. D' une part, il faut éviter de créer des ghettos d' emplois dans lesquels se retrouveraient principalement des femmes. D' autre part, l' adhésion à cette modalité de soutien aux catégories sociales en attente de services ne doit pas alimenter la propension de l' État à se désengager de ses responsabilités à cet égard. Il est également intéressant de constater que la création de ces entreprises d' économie sociale vise surtout le domaine des services et, plus particulièrement, des services à domicile. Il s' agit alors de créer de petites entreprises destinées à appuyer les politiques étatiques plus larges visant les soins à domicile dans la perspective du désengorgement des hôpitaux et des diverses institutions de santé administrées par l' État. Enfin, il est clair que le développement de l' économie sociale est envisagé dans la perspective d' une redéfinition de l' interventionnisme étatique. S' il faut éviter de se substituer à l'État, il est également clair que ce dernier ne pourra plus dorénavant gérer le social à la manière technocratique et centralisée qui s' était progressivement imposée sous l' État providence. Les médiateurs sémantiques permettent d' entrevoir cette problématique.

*Il faut aussi répondre aux craintes à savoir que **l'économie sociale** ne doit pas être des **emplois** de piètre qualité pour les femmes et ne doit pas se substituer aux **services** rendus par l'État.*

*La mise sur pied des **services** d'aide à domicile qui pourrait créer 6000 **emplois** d'ici trois ans, un des beaux fleurons et d'une belle réalisation des chantiers de **l'économie sociale**.*

*L'évolution du système de la santé en fonction des nouveaux besoins et des nouvelles réalités amènera une évolution parallèle des services offerts qui devraient créer de nouvelles opportunités d'**emploi**, notamment dans le secteur*

de l'économie sociale avec le développement croissant, par exemple, des services de soins à domicile.

L'économie sociale et particulièrement une de ses formes, c'est-à-dire le développement économique communautaire, qui devrait nous inspirer en termes de principe et nous guider dans les changements qui doivent être apportés à l'intervention de l'État dans les secteurs du développement de l'emploi et de la main-d'œuvre.

7. Conclusion

Les indicateurs sémantiques sont utiles en ce qu'ils permettent de réduire l'univers des possibles d'une association notionnelle aiguillant alors l'analyse dans une certaine direction. Les médiateurs se révèlent quant à eux très utiles sur le plan heuristique. L'analyste, confronté à un corpus de grande taille, peut accéder efficacement aux « arguments » ou aux « raisonnements » entourant un mot-pôle grâce à l'analyse des médiateurs dans une cooccurrence étendue. La stratégie argumentative est susceptible de se révéler dans cet appel obligé aux médiateurs. Ce sont ces derniers qui condensent une association notionnelle et qui constituent la raison pour laquelle ces notions sont convoquées par l'énoncé.

La méthodologie que nous proposons ici n'est efficace que sur des corpus de très grande taille, idéalement en pratique des corpus de 200 000 mots et plus. En l'appliquant sur de petits corpus, on risque d'une part de faire ressortir comme étant significatives des cooccurrences étendues pour lesquelles l'association triple n'apparaît qu'une seule fois, faiblesse que nous avons déjà identifiée dans Cucumel et Beauchemin, 1998, d'autre part, l'effet de taille va induire des significativités sémantiques fortes et rendre impossible la distinction entre indicateurs et médiateurs sémantiques, les termes B ou C seront dans ce cas systématiquement identifiés comme médiateurs sémantiques.

Références

- Cucumel, G., Beauchemin, J. (1998). Analyse de la cooccurrence étendue dans le discours partenarial Québécois". *4e Journées Internationales d'Analyse Statistique des Données Textuelles*. Nice, 19-21 février 1998. UPRESA "Bases, Corpus et Langage", INaLF Faculté des lettres, pp.233-241.
- Cucumel, G., Beauchemin, J. (1995). Stratégies discursives et test de significativité des cooccurrences lexicales. In *JADT 1995 : III Giornate Internazionali di Analisi Statistica dei Dati Testuali*. Università degli Studi di Roma « La Sapienza » - Università degli Studi di Salerno : CISU. Vol.2, pp.13-20.
- Labbé, D., Hubert, P. (1995). La structure du vocabulaire du Général De Gaulle. In *JADT 1995 : III Giornate Internazionali di Analisi Statistica dei Dati Testuali*. Università degli Studi di Roma « La Sapienza » - Università degli Studi di Salerno : CISU. Vol.2, pp.165-174.
- Lafon, P. (1981). Analyse lexicométrique et recherche des cooccurrences. *Mots*, 3, 95-148.
- Tournier, M. (1985). Textes propagandistes et cooccurrences. Hypothèses et méthodes pour l'étude de la sloganisation. *Mots*, 11, 155-187.